



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-sixième session

Bonn, 6-16 juin 2022

Point 23 de l'ordre du jour

Clôture et rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
sur les travaux de sa cinquante-sixième session**

Rapporteuse : M^{me} Aysin Turpanci (Turkiye)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La cinquante-sixième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue du 6 au 16 juin 2022 au Centre de conférence international de Bonn (Allemagne).
2. La Présidente du SBI, M^{me} Marianne Karlsen (Norvège), a ouvert la session le lundi 6 juin et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Elle a également souhaité la bienvenue à Juan Carlos Monterrey Gomez (Panama), Vice-Président, et à Aysin Turpanci (Turkiye), Rapporteuse.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 6 juin, le SBI a examiné les notes de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté¹ et l'ordre du jour provisoire supplémentaire annoté². Conformément à l'article 12 du projet de règlement intérieur appliqué, l'ordre du jour provisoire supplémentaire a été publié en réponse à la demande présentée par l'État plurinational de Bolivie au nom des Pays en développement animés du même esprit et visant à inscrire à l'ordre du jour les points intitulés « Programme de travail Glasgow-Charm el-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation » et « Questions relatives au dialogue de Glasgow sur les pertes et préjudices »³.

¹ FCCC/SBI/2022/1.

² FCCC/SBI/2022/1/Add.1.

³ Inscrits en tant que points 21 et 22 de l'ordre du jour provisoire supplémentaire.



4. Comme suite aux consultations sur l'ordre du jour provisoire supplémentaire qui se sont tenues avec les Parties avant l'ouverture de la session, la Présidente a proposé, à la 1^{re} séance du SBI, que celui-ci adopte l'ordre du jour provisoire supplémentaire à l'exception du point 22, le titre du point 21 ayant été modifié oralement pour devenir « Programme de travail de Glasgow-Charlemagne sur l'objectif mondial en matière d'adaptation visé par la décision 7/CMA.3 » et le point 4 a) étant laissé en suspens. La Présidente a également proposé de consulter les Parties pendant cette session sur la voie à suivre concernant les points 4 a) et 22 de l'ordre du jour provisoire supplémentaire et de faire un rapport à ce sujet plus tard au cours de la session. Des déclarations ont été faites par quatre Parties, dont une au nom des Pays en développement animés du même esprit et une au nom du Groupe des 77 et de la Chine⁴.

5. Toujours à sa 1^{re} séance, sur proposition de sa présidente, le SBI a adopté l'ordre du jour suivant⁵ :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux de la session ;
 - c) Échange de vues axé sur la facilitation dans le cadre du processus de consultation et d'analyse au niveau international ;
 - d) Activités prescrites.
3. Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - a) État de la situation concernant la soumission et l'examen des communications nationales et des rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - b) Compilation-synthèse des rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - c) Rapports sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - d) Révision des modalités et procédures d'évaluation et d'examen au niveau international ;
 - e) Date d'achèvement du processus d'examen par les experts au titre de l'article 8 du Protocole de Kyoto pour la deuxième période d'engagement.
4. Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention :
 - a) Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (*point de l'ordre du jour laissé en suspens*) ;
 - b) Apport d'un appui financier et technique ;
 - c) Rapports de synthèse sur l'analyse technique des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ;
 - d) Révision des modalités et lignes directrices relatives aux consultations et analyses internationales.

⁴ L'enregistrement des déclarations est disponible à l'adresse : <https://unfccc.int/event/sbi-opening-plenary-will-start-upon-completion-of-the-sbsta-opening>.

⁵ Les points communs des ordres du jour de la cinquante-sixième session des organes subsidiaires sont signalés par un astérisque.

5. Questions relatives au registre du mécanisme pour un développement propre visées au paragraphe 75 b) de l'annexe de la décision 3/CMA.3.
6. Questions relatives au programme de travail visé au paragraphe 27 de la décision 1/CMA.3, dont l'objectif est de relever sans délai le niveau d'ambition en matière d'atténuation et d'accélérer l'application des mesures correspondantes*.
7. Questions relatives au bilan mondial au titre de l'Accord de Paris*.
8. Deuxième examen périodique de l'objectif global à long terme au titre de la Convention et des progrès d'ensemble accomplis en vue de sa réalisation*.
9. Action commune de Koronivia pour l'agriculture*.
10. Questions relatives aux pays les moins avancés.
11. Plans nationaux d'adaptation.
12. Questions relatives au Réseau de Santiago établi au titre du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques*.
13. Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique :
 - a) Relations entre le Mécanisme technologique et le Mécanisme financier de la Convention ;
 - b) Première évaluation périodique réalisée en application du paragraphe 69 de la décision 1/CP.21 ;
 - c) Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies.
14. Questions relatives au Fonds pour l'adaptation :
 - a) Composition du Conseil du Fonds pour l'adaptation ;
 - b) Quatrième examen du Fonds pour l'adaptation.
15. Questions relatives au renforcement des capacités :
 - a) Renforcement des capacités au titre de la Convention ;
 - b) Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
16. Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, qui contribue à l'application de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris*.
17. Questions de genre et changements climatiques.
18. Questions relatives à l'Action pour l'autonomisation climatique.
19. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales.
20. Questions administratives, financières et institutionnelles :
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2020-2021 ;
 - b) Autres questions budgétaires ;
 - c) Examen continu des fonctions et des activités du secrétariat ;
 - d) Rapport annuel du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
21. Programme de travail Glasgow-Charm el-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation visé par la décision 7/CMA.3*.
22. Questions diverses.
23. Clôture et rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 22 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 23 de l'ordre du jour)

6. À sa XX^e séance, le 16 juin, le SBI a examiné et adopté le projet de rapport de la session et a autorisé la Rapporteuse, avec le concours du secrétariat et sous la conduite de la Présidente, à achever le rapport et à le faire distribuer aux Parties.
